



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Le **Jeudi 19 Mai 2016 à 10heures du matin**, il sera procédé dans les bureaux de la RADEEF : 10, Rue Mohamed El Kaghat BP n° 2097 Fès, à l'ouverture des plis en séance publique des appels d'offres suivants :

N°AO	Désignation	Estimation de coût des prestations en DH/TTC	Caution provisoire en dirhams	Visite des lieux le 10/05/2016 à 10H00	Echantillon avec l'offres
35/2016	Réhabilitation et mise à niveau des réservoirs RADEEF : réservoir Bab Hamra et réservoir Sud.	3 997 200,00	55 000,00	OUI	NON
36/2016	Réhabilitation et mise à niveau des réservoirs RADEEF : réservoir Route Sefrou et réservoir RAS MA.	3 849 096,00	54 000,00	OUI	NON
38/2016	Réhabilitation et Extension de la station de relevage dokkarat.	8 024 220,00	120 000,00	OUI	NON
39/2016	Travaux de construction d'un réservoir surélevé de 250 m3 et d'une station de pompage à Sefrou.	4 200 000,00	65 000,00	OUI	NON
40/2016	Travaux d'installation et de mise en place des centrales de mesures aux postes MT/BT	5 264 400,00	79 000,00	OUI	OUI
41/2016	Entretien et mise en conformité des postes de distribution publique MT/BT.	840 000,00	12 600,00	OUI	NON

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division des marchés de la RADEEF :
10, Rue Mohamed El Kaghat BP 2097 Fès
Téléphone : 0535.62.50.15/16/17 Téléc : 519.39- Fax : 0535.62.07.95.

Ils peuvent également être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent, moyennant cinquante dirhams (**50,00 DHS**) de frais d'envoi par dossier.

Le prix d'acquisition des plans est de 50,00 DH (cinquante dirhams) pour l'appel d'offres N° 38/2016 et de 300,00 DH (trois cent dirhams) pour l'appel d'offres N° 39/2016.

Ils peuvent aussi être téléchargés au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions y afférentes du règlement des marchés publics de la régie autonome de distribution d'Eau et d'Electricité de Fès du 01 Novembre 2015 (téléchargeable sur www.radeef.ma) fixant les conditions et les formes dans lesquelles sont passés les marchés publics pour le compte de la RADEEF ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par **l'article 25** du règlement précité.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de la RADEEF entré en vigueur à partir du 01 Novembre 2015.

L'avis d'appel d'offres est publié au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et au site Web de la RADEEF : www.radeef.ma

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au siège de la RADEEF ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.